

Continuité des soins en EHPAD

ARS Ile-de-France

Besoin de soutien médical en EHPAD : Autour du résident

- **Examen des personnes repérées comme symptomatiques** ou non Covid par l'équipe soignante de l'EHPAD.
- Participation à l'astreinte médicale 7j/7 H24 organisée entre les médecins coordonnateurs des établissements et les médecins traitants des résidents ou les médecins libéraux du territoire.

En lien avec l'astreinte gériatrique ou de soins palliatifs ou le SAMU-centre 15.

- Mobilisation d'outils de conseils à distance (téléphone télésurveillance téléconsultation)
- Déplacements pour prise en charge médicale
- Communication avec les familles en cas d'aggravation ou de décès en appui à la direction de l'établissement
- Certificats des décès

Besoin de soutien médical aux EHPAD : appui organisationnel, en appui au médecin coordonnateur de l'EHPAD

- Rédaction des dossiers de liaison d'urgence manquants, intégrant également les directives anticipées, la personne de confiance et si possible la fiche Pallia urgence
- En l'absence de médecin coordonnateur, en sus des missions précédentes

Gestion du Covid 19:

- Diffusion des protocoles de soins
- Surveillance de l'application des bonnes pratiques : hygiène
- Avis pour les admissions de futurs résidents Covid guéris